

-----  
Mesures catégorielles

Effectif budgétaire 2005	Intitulé de la mesure proposée	Scénario catégoriel final		Coût de la mesure	Observations
		SCU, Mer, Tourisme	Logement		
<b>1 - Mesures transversales</b>					
Env. 26 000	Revalorisation de l'indemnité spécifique de service	1,087210	0,053806	<b>1,141016</b>	revalorisations obtenues en 2004 et 2005 +1,5 % Mesure 2006 : + <b>0,8 %</b>
CTPE = 5983 CEE = 7118 AE = 24770	Revalorisation de l'indemnité de sujétion horaire	0,167747	0,000253	<b>0,168000</b>	Dépense 2004 au titre de l'ISH de 8,4 M€ pour la part forfaitaire Revalo de 2% de la part forfaitaire
CTPE = 5983 CEE = 7118 AE = 24770	Revalorisation de l'astreinte	0,344481	0,000519	<b>0,345000</b>	Revalorisation de 1% de l'astreinte
8	Mise en place d'un dispositif d'astreintes pour les personnels exerçant leurs fonctions au département des systèmes d'information de la direction des affaires maritimes ( basé à Saint Malo )	0,008125	0,000000	<b>0,008125</b>	
<b>Sous-total mesures transversales</b>		<b>1,607563</b>	<b>0,054578</b>	<b>1,662141</b>	

-----  
Mesures catégorielles

Effectif budgétaire 2005	Intitulé de la mesure proposée	Scénario catégoriel final		Coût de la mesure	Observations
		SCU, Mer, Tourisme	Logement		
<b>2 - Mesures catégorie A</b>					
<b>Mesures statutaires</b>					
<b>4 550</b>	ITPE : pyramidage (-30 IDTPE en 30 ICTPE 2)	0,179914	0,072580	<b>0,252494</b>	Calcul budgétaire sur le nouveau corps
<b>7</b>	Réorganisation du Conseil Général des Ponts et Chaussées	0,027000	0,000000	<b>0,027000</b>	Mesure correspondant à la réorganisation du CGPC avec transformation d'1 emploi d'IPC en 1 emploi de vice-président et de 6 emplois d'IPC et de 1 inspecteur général de l'Equipement en 7 emplois de présidents de section
<b>2143</b>	Réforme des attachés	1,389068	0,284050	<b>1,673118</b>	Coût de la réforme avec application au 1er mai 2006 (601 618 €). Indemnitaire de + 500 € de revalo du régime indemnitaire des attachés
<b>AC = 474 SD = 1638</b>	Repyramidage du corps des attachés Equipement (emplois fonctionnels)	0,216103	0,043220	<b>0,259323</b>	Calcul budgétaire (-15 APE -> + 15 CE)
<b>10</b>	Création d'une grille de rémunération pour les contractuels de 3ème niveau	0,096542	0,000000	<b>0,096542</b>	Poursuite d'un plan pluriannuel de 4 ans engagé en 2004 2006 constitue la 3ème tranche
<b>54</b>	Poursuite de la fusion des inspections générales	0,044719	0,000000	<b>0,044719</b>	Transformation de 3 insp. généraux de l'architecture et de l'urbanisme (ex-IGHMSP) en 3 insp. généraux de l'Equipement hors échelle C
<b>38</b>	Passage des inspecteurs généraux à la Hors échelle D	0,134672	0,000000	<b>0,134672</b>	Reclassement des IGE éligibles en HeD
<b>12</b>	Revalorisation des conseillers des affaires maritimes	0,018000	0,000000	<b>0,018000</b>	Revalorisation de la dotation des CAM directeurs de lycées pro maritimes, soit +1500 €/agent
<b>72</b>	Revalorisation des PNT des lycées maritimes	0,030150	0,000000	<b>0,030150</b>	Mesure sur 4 ans
<b>158</b>	Création de 12 emplois de classe fonctionnelle d'officier de port adjoint	0,013608	0,000000	<b>0,013608</b>	Augmentation du pyramidage dans le grade de promotion

-----  
Mesures catégorielles

Effectif budgétaire 2005	Intitulé de la mesure proposée	Scénario catégoriel final		Coût de la mesure	Observations
		SCU, Mer, Tourisme	Logement		
<b>Mesures indemnitaires :</b>					
33	Revalorisation du régime indemnitaire des chargés de recherche	0,029700	0,000000	<b>0,029700</b>	Création d'une prime spécifique 'chercheurs', soit <b>+900 €</b> par agent
9	Revalorisation indemnitaire des directeurs de recherche	0,013500	0,000000	<b>0,013500</b>	Création d'une prime spécifique 'directeurs de recherche', soit <b>+1500 €</b> par agent
16	Indemnitaire des directeurs	0,036562	0,002438	<b>0,039000</b>	Modulation au mérite à 5%
130	Revalorisation des administrateurs civils	0,045464	0,006536	<b>0,052000</b>	<b>+400 €</b> en moyenne/agent (chefs de service, sous-directeur, administrateurs civils)
52	Revalorisation indemnitaire des inspecteurs généraux de l'Equipement (IGE)	0,037440	0,000000	<b>0,037440</b>	<b>720 €</b> par agent Consolidation de la mesure en gestion 2005
651	Revalorisation indemnitaire des agents contractuels du règlement intérieur national (RIN)	0,892550	0,107450	<b>1,000000</b>	Fin de plan triennal
130	Revalorisation indemnitaire des architectes urbanistes de l'Etat (AUE)	0,064944	0,013056	<b>0,078000</b>	Revalorisation de la prime de rendement des AUE de 600 € / agent
36	Revalorisation indemnitaire pour les contractuels des règlements intérieurs locaux de catégorie A	0,066166	0,000000	<b>0,066166</b>	Plan sur 4 ans Revalorisation pour 2006 de <b>+1847,5 €</b> par agent.
24	Revalorisation indemnitaire des conseillers techniques du service social (CTSS)	0,004800	0,000000	<b>0,004800</b>	Rapprochement avec le RI des attachés souhaité. Revalorisation de <b>+ 200 €</b> / agent
1	Revalorisation indemnitaire de l'inspecteur général du travail et de la main d'œuvre des transports (IGTT)	0,001525	0,000000	<b>0,001525</b>	Consolidation de la mesure 2005 de <b>+ 1525 €</b>
111	Revalorisation du régime indemnitaire des inspecteurs, directeurs adjoints et directeurs du travail	0,011603	0,000000	<b>0,011603</b>	En prenant les dotations prévisionnelles 2005 revalorisées de <b>1,5 %</b> calcul sur les effectifs budgétaires.
21	Revalorisation indemnitaire des 21 statuts d'emplois de l'Inspection du Travail des Transports	0,004200	0,000000	<b>0,004200</b>	Revalorisation de <b>200 €</b> par agent
111	Revalorisation indemnitaire des directeurs et inspecteurs du travail	0,046752	0,000000	<b>0,046752</b>	Poursuite du plan triennal
110	Revalorisation indemnitaire des délégués du permis de conduire et de la sécurité routière	0,046200	0,000000	<b>0,046200</b>	Revalorisation sur les PASSD 2005 (soit <b>+420 €</b> )
195	Régime indemnitaire des officiers de port et officiers de port adjoints	0,500000	0,000000	<b>0,500000</b>	Provision pour mise en place d'un nouveau régime indemnitaire en remplacement des primes versées par les chambres de commerce et d'industrie
195	Consolidation de la mesure concernant les astreintes des officiers de port et officiers de port adjoints	0,183318	0,000000	<b>0,183318</b>	Modification de l'arrêté du 3/05/02 - Astreintes jusqu'à maintenant non payées car non applicables avec le régime de l'ARTT.
172 (dont 70 adm.)	Revalorisation du régime indemnitaire des inspecteurs des affaires maritimes occupant des fonctions administratives	0,043156	0,000000	<b>0,043156</b>	Alignement sur les attachés de SD (plan en 2 ans, coût total 0,086 M€)
6	Revalorisation des primes des inspecteurs principaux des affaires maritimes ( ingénieurs d'armement et adjoints de chef de centre de sécurité des navires )	0,005670	0,000000	<b>0,005670</b>	Revalorisation du taux d'affectation en centre de sécurité des navires
77	Revalorisation de la condition militaire	0,154981	0,000000	<b>0,154981</b>	Revalorisation de l'indemnité pour charges militaires, de l'indemnité de sujétion pour absence du port de base et du taux de la prime de qualification BT/BQMS des officiers
<b>Sous-total mesures catégorie A</b>		<b>4,338307</b>	<b>0,529330</b>	<b>4,867637</b>	

-----  
Mesures catégorielles

Effectif budgétaire 2005	Intitulé de la mesure proposée	Scénario catégoriel final		Coût de la mesure	Observations
		SCU, Mer, Tourisme	Logement		
<b>3 - Mesures de catégorie B</b>					
<b>Mesures statutaires :</b>					
5 556	Fusion des corps de secrétaires administratifs	1,206096	0,155124	1,361220	Coût statutaire de la fusion nul étant donné qu'elle ne porte que sur la partie indiciaire et les grilles fusionnées sont identiques entre AC et SD. Revalorisation indemnitaire moyenne de +245 € par agent
5 983	Poursuite de la réforme des contrôleurs des travaux publics de l'Etat	0,440893	0,000000	0,440893	5ème année de la poursuite de la réforme des CTPE (- 104 CTRL -54 CTRL/P + 158 CTRL/D) Divi : TA au 1/01/06 ; Pal : EP au 1/10/06 (TA au 1/01/07)
<b>Mesures indemnitaires :</b>					
118	Revalorisation indemnitaire des assistants de service social (ASS)	0,028910	0,000000	0,028910	Revalorisation de + 245 € / agent
10	Revalorisation des infirmières	0,002450	0,000000	0,002450	Revalorisation de + 245 € / agent
346 RIL B et C 43 contr.46 590 Berkani	Revalorisation du régime indemnitaire des agents contractuels des règlements intérieurs locaux B, C et Berkani	0,296700	0,000000	0,296700	- PNT 46 : +300 € / agent en moyenne - PNT B : +300 € / agent en moyenne - Berkani : +300 € / agent
9	Mise en place du régime indemnitaire des PNT B des lycées maritimes	0,008100	0,000000	0,008100	+900 € / agent
106	Prime d'activité des contrôleurs du travail	0,017785	0,000000	0,017785	Fin du plan triennal initié au PLF 2004 sur 103 agents pour 17 785 €
1 132	Revalorisation indemnitaire des inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière (IPCSR)	0,367900	0,000000	0,367900	Rattrapage des revalorisations obtenues par les SA. Revalorisation de + 325 € dont +80 € de consolidation de la mesure en gestion 2005
69	Revalorisation des régimes indemnitaires des contractuels du service national de l'examen du permis de conduire (SNEPC )	0,022425	0,000000	0,022425	Rattrapage des revalorisations obtenues par les SA. Revalorisation de + 325 € dont +80 € de consolidation de la mesure en gestion 2005
455	Revalorisation indemnitaire des contrôleurs des Transports Terrestres (CTT)	0,111475	0,000000	0,111475	Revalorisation sur les SASD 2005 (+245 €) dont +136 € de consolidation de la mesure en gestion 2005
434	Revalorisation indemnitaire des contrôleurs des affaires maritimes	0,203982	0,000000	0,203982	2ème étape du plan de revalorisation 2005-2007, soit 30 % de la revalo totale (0,680 M€ dont 340 K€ obtenus en 2005, soit 50%)
434	Revalorisation indemnitaire des contrôleurs des affaires maritimes	0,106460	0,000000	0,106460	Revalorisation complémentaire à l'identique des SA 2006
110	Revalorisation des indemnité d'administration et de technicité et indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires des contrôleurs des affaires maritimes et des syndics des gens de mer dans les centres de sécurité des navires	0,058300	0,000000	0,058300	Revalorisation de la dotation des agents en centre de sécurité des navires et au centre national de traitement statistique, soit en moyenne +530 € par agent
<b>Sous-total mesures catégorie B</b>		<b>2,871476</b>	<b>0,155124</b>	<b>3,026600</b>	

-----  
Mesures catégorielles

Effectif budgétaire 2005	Intitulé de la mesure proposée	Scénario catégoriel final		Coût de la mesure	Observations
		SCU, Mer, Tourisme	Logement		
<b>4 - Mesures catégorie C</b>					
<b>Mesures statutaires :</b>					
266	Fusion des corps des personnels des services techniques et pyramidage	0,047820	0,000000	0,047820	Fusion des corps d'agents des services techniques d'administration centrale et des services déconcentrés
594	Agents contractuels dits "Berkani" - modification de la grille indiciaire	0,060448	0,000000	0,060448	Reclassement de 53 agents dans la 1ère catégorie en prenant en compte la nouvelle grille indiciaire - pb d'inversion de carrière
373	Revalorisation de la rémunération des marins du balisage et du dragage	0,100000	0,000000	0,100000	Provision
153	Application de l'indemnité de sommet de grade aux ouvriers des parcs et ateliers	0,043512	0,000000	0,043512	Soit un coût moyen de <b>284,39 €</b> par agent
<b>Mesures indemnitaires :</b>					
31 888	Revalorisation de la prime pour services rendus (PSR) pour les agents d'exploitation (AE) et les chefs d'équipe d'exploitation (CEE)	5,417883	0,003077	5,420960	+ 170 € / agent
31 888	Revalorisation de la prime technique de l'entretien, des travaux et de l'exploitation (PTETE)	0,497254	0,000282	0,497536	Augmentation du déplaçonnement de <b>104 €</b> des 4784 postes existants.
2236 HCC 6127 CC	Revalorisation de la prime des métiers des OPA	0,232544	0,000000	0,232544	+ 104 € / agent <i>Le coût pour le compte de commerce s'élève à 637 208 €.</i>
670	Revalorisation indemnitaire des corps à faible effectifs (inspecteurs de service intérieur et du matériel, conducteur auto, ouvriers professionnels, maîtres ouvriers, agents des services techniques, agents principaux des services techniques)	0,132806	0,001194	0,134000	Revalo. de <b>+200 €</b> / agent (dont la consolidation de la mesure en gestion 2005 de +100 € pour les effectifs AC)
15 773	Revalorisation des adjoints administratifs	2,945039	0,209561	3,154600	+200 € / agent
17	Mise en place du régime indemnitaire des PNT C des lycées maritimes	0,011900	0,000000	0,011900	+700 € / agent
76	Mise en place du régime indemnitaire des agents dits "Berkani" de droit privé	0,022800	0,000000	0,022800	+300 € / agent
596	Revalorisation indemnitaire des syndicats des gens de mer	0,184492	0,000000	0,184492	2ème étape du plan de revalorisation 2005-2007, soit 30 % de la revalo totale (0,532 M€ dont 266 K€ obtenus en 2005, soit 50%)
596	Revalorisation indemnitaire des syndicats des gens de mer	0,119200	0,000000	0,119200	Revalorisation complémentaire à l'identique des adjoints 2006
<b>Sous-total mesures catégorie C</b>		<b>9,815698</b>	<b>0,214114</b>	<b>10,029812</b>	

-----  
Mesures catégorielles

Effectif budgétaire 2005	Intitulé de la mesure proposée	Scénario catégoriel final		Coût de la mesure	Observations
		SCU, Mer, Tourisme	Logement		
<b>Mesures de pyramidage</b>					
<b>Catégorie A</b>					
54	Taux promus / promouvables des inspecteurs généraux de l'Equipement (IGE)	0,000000	0,000000	<b>0,000000</b>	Pilotage par la Fonction publique
658	Taux promus / promouvables des ingénieurs des ponts et chaussées (IPC)	0,000000	0,000000	<b>0,000000</b>	Taux déjà mis en place lors de la fusion des X
4 550	Taux promus / promouvables des ingénieurs des travaux publics de l'Etat (ITPE)	0,000000	0,000000	<b>0,000000</b>	Taux proposé identique au taux constaté
74	Taux promus / promouvables des administrateurs civils	0,000000	0,000000	<b>0,000000</b>	Pilotage par la Fonction publique
AC = 474 SD = 1638	Taux promus / promouvables des attachés de l'Equipement	0,384259	0,000000	<b>0,384259</b>	Soit 64 postes supplémentaires de promotion
9	Taux promus / promouvables des directeurs de recherche	0,000000	0,000000	<b>0,000000</b>	Taux proposé identique au taux constaté
33	Taux promus / promouvables des chargés de recherche	0,000000	0,000000	<b>0,000000</b>	Taux proposé identique au taux constaté
43	Taux promus / promouvables des chargés d'études documentaires (CED)	0,062390	0,000000	<b>0,062390</b>	Soit 7 postes supplémentaires de promotion en CED ppl 2ème cl
150 (-1)	Administrateur des Affaires Maritimes			<b>0,000000</b>	Aucun taux proposé
61	Taux promus / promouvables des professeurs techniques de l'enseignement maritime	0,000000	0,000000	<b>0,000000</b>	Taux proposé identique au taux constaté
99	Taux promus / promouvables des officiers des corps techniques et administratifs des affaires maritimes (OCTAAM)	0,004316	0,000000	<b>0,004316</b>	Soit 1 poste supplémentaire de promotion
172 (-3)	Taux promus / promouvables des inspecteurs des affaires maritimes	0,000000	0,000000	<b>0,000000</b>	Taux proposé identique au taux constaté
110	Taux promus / promouvables des délégués du permis de conduire et de la sécurité routière (DPCSR)	0,003249	0,000000	<b>0,003249</b>	Soit 1 poste supplémentaire de promotion en DPCSR ppl de 2ème cl
<b>Catégorie B</b>					
5 556	Taux promus / promouvables des secrétaires administratifs (SA)	0,417617	0,000000	<b>0,417617</b>	Soit 160 postes supplémentaires de promotion, dont 131 en cl excep et 29 en cl sup
1 132	Taux promus / promouvables des inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière (IPCSR)	0,061494	0,000000	<b>0,061494</b>	Soit 19 postes supplémentaires de promotion dont 5 en IPCSR 2ème cl et 14 IPCSR 1ère cl
9 971	Taux promus / promouvables des techniciens supérieurs de l'Equipement (TSE)	0,666943	0,000000	<b>0,666943</b>	Soit 173 postes supplémentaires de promotion dont 90 TSCE et 83 TSP
455	Taux promus / promouvables des contrôleurs des transports terrestres (CTT)	0,017772	0,000000	<b>0,017772</b>	Soit 11 postes supplémentaires de promotion dont 7 en cl. Excep et 4 en cl sup
5 983	Taux promus / promouvables des contrôleurs des travaux publics de l'Etat (CTPE)	0,171601	0,000000	<b>0,171601</b>	Soit 66 postes supplémentaires de promotion dont 63 en divisionnaires et 3 en principal
118	Taux promus / promouvables des assistants de service social (ASS)	0,008124	0,000000	<b>0,008124</b>	Soit 5 postes supplémentaires de promotion
10	Taux promus / promouvables des infirmiers	0,000000	0,000000	<b>0,000000</b>	Taux proposé quasiment identique au taux constaté
434	Taux promus / promouvables des contrôleurs des affaires maritimes	0,016054	0,000000	<b>0,016054</b>	Soit 16 postes supplémentaires de promotion dont 2 en cl sup. et 14 en cl ex

-----  
Mesures catégorielles

Effectif budgétaire 2005	Intitulé de la mesure proposée	Scénario catégoriel final		Coût de la mesure	Observations
		SCU, Mer, Tourisme	Logement		
<b>Catégorie C</b>					
7 118	Taux promus / promouvables des chefs d'équipe d'exploitation (CEE)	0,291876	0,000000	<b>0,291876</b>	Soit 261 postes supplémentaires de promotion
24 770	Taux promus / promouvables des agents d'exploitation (AE)	0,172756	0,000000	<b>0,172756</b>	Soit 371 postes supplémentaires de promotion
Dess=961 CG2=1493 CG1=1272	Taux promus / promouvables des dessinateurs	0,000000	0,000000	<b>0,000000</b>	Taux proposé identique au taux constaté
448	Taux promus / promouvables des experts techniques des services techniques (ETST)	0,010274	0,000000	<b>0,010274</b>	Soit 4 postes supplémentaires de promotion
AC = 57 SD = 68	Taux promus / promouvables des conducteurs auto d'administration centrale	0,002278	0,000000	<b>0,002278</b>	Soit 1 poste supplémentaire de promotion
68	Taux promus / promouvables des conducteurs auto des services déconcentrés	0,000000	0,000000	<b>0,000000</b>	Taux proposé identique au taux constaté
15	Taux promus / promouvables des inspecteurs de service intérieur et du matériel (ISIM)	0,011278	0,000000	<b>0,011278</b>	Soit 10 postes supplémentaires de promotion (par transfo d'AST)
45	Taux promus / promouvables des maîtres ouvriers d'administration centrale	0,001033	0,000000	<b>0,001033</b>	Soit 1 poste supplémentaire de promotion
98	Taux promus / promouvables des maîtres ouvriers des services déconcentrés	0,000000	0,000000	<b>0,000000</b>	Taux proposé identique au taux constaté
18	Taux promus / promouvables des ouvriers professionnels d'administration centrale (OP AC)	0,000000	0,000000	<b>0,000000</b>	Taux proposé identique au taux constaté
111	Taux promus / promouvables des ouvriers professionnels des services déconcentrés (OP SD)	0,018282	0,000000	<b>0,018282</b>	Soit 7 postes supplémentaires de promotion
14	Taux promus / promouvables des chefs de garage	0,000000	0,000000	<b>0,000000</b>	Soit 2 postes supplémentaires de promotion (mais aucun gain indiciaire)
928	Taux promus / promouvables des adjoints administratifs d'administration centrale	0,009789	0,000000	<b>0,009789</b>	Soit 6 postes supplémentaires de promotion dont 3 en adjt ppl de 1ère cl et 3 en adjt ppl de 2ème cl
14 760	Taux promus / promouvables des adjoints administratifs des services déconcentrés	0,117470	0,000000	<b>0,117470</b>	Soit 90 postes supplémentaires de promotion dont 54 en 1ère cl et 36 en 2ème cl.
596	Taux promus / promouvables des syndics des gens de mer (SGM)	0,047662	0,000000	<b>0,047662</b>	Soit 35 postes supplémentaires de promotion dont 12 en 1ère cl et 23 en 2ème cl.
594	Pyramidage du corps des agents contractuels (art.34 loi du 12 avril 2000)	0,005950	0,000000	<b>0,005950</b>	Calcul budgétaire (-12 agents contractuels 2ème catégorie +12 agents contractuels 1ère catégorie)
HCC = 2236	Mesures de promotion concernant les ouvriers des parcs et ateliers	0,098652	0,000127	<b>0,098779</b>	Montant global 353 000€ (dont 254 000 € sur le compte de commerce)
<b>SOUS-TOTAL PYRAMIDAGES</b>		<b>2,601119</b>	<b>0,000127</b>	<b>2,601246</b>	

-----  
Mesures catégorielles

Effectif budgétaire 2005	Intitulé de la mesure proposée	Scénario catégoriel final		Coût de la mesure	Observations
		SCU, Mer, Tourisme	Logement		
<b>Mesures de transformations</b>					
<b>Transformations de C en B et de B en A ou de SD en AC</b>					
	Transformations d'emplois de dessinateurs en techniciens supérieurs de l'Équipement	0,179633	0,006515	<b>0,186149</b>	150 transformations proposées Plan pluriannuel de 1500 postes. Décret signé en 2004 pour ouverture de l'examen professionnel réservé sur 3 ans. 450 postes ouverts au titre de 2004 pour 343 postes utilisés. 257 postes pour 2005 [150 obtenus en LFI 2005 + 107 reports 2004] Calcul avec examen professionnel estimé au <b>1/10/06</b> (après résultats)
	Transformation d'emplois dans la filière administrative d'administration centrale	0,071406	0,007934	<b>0,079340</b>	-40 adjt. AC -> + 30 SA ; + 10 attachés Calcul avec examen professionnel estimé au <b>1/09/06</b>
	Transformation d'emplois dans la filière administrative des services déconcentrés	0,517708	0,093088	<b>0,610796</b>	-300 adjt. SD -> +250 SA ; +50 attachés Calcul avec examen professionnel estimé au <b>1/09/06</b>
	Transformation d'adjoints administratifs des services déconcentrés en administration centrale - Changement du statut des Services d'études techniques des routes et des autoroutes (SETRA)	0,130244	0,000000	<b>0,130244</b>	Calcul budgétaire (- 32 AASD + 32 AAAC; -23 AAP2SD + 23 AAP2AC ; -15 AAP1SD + 15 AAP1AC)
	Transformations de 2 techniciens supérieurs de l'Équipement en contrôleurs INSEE	0,000000	0,000000	<b>0,000000</b>	Demande de la DAEI.
	Transformations d'1 attaché des services déconcentrés en 1 attaché INSEE	0,001092	0,000000	<b>0,001092</b>	Demande DAEI
	Transformation de 3 maîtres ouvriers en 1 agent principal des services techniques de 1ère classe et 2 agents principaux des services techniques de 2ème classe	0,027213	0,000000	<b>0,027213</b>	Intégrée auparavant dans la fusion des personnels des services techniques et ouvriers
	Transformation de 2 agents des services techniques de 1ère classe en 2 chefs de service intérieure de 2ème catégorie	0,012503	0,000000	<b>0,012503</b>	Intégrée auparavant dans la fusion des agents des services techniques
<b>Transformations de PNT en titulaires</b>					
	Transformation de 2 personnels à statut spécifique A des Centres d'études techniques de l'Équipement (PSS A CETE) en attachés INSEE	0,000000	0,000000	<b>0,000000</b>	Demande DAEI
<b>SNEPC = 69 IPCSR 3 cl. = 752</b>	Transformation de contractuels du service national de l'examen du permis de conduire (SNEPC) en inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière (IPCSR)	0,034293	0,000000	<b>0,034293</b>	Calcul budgétaire (-5 SNEPC -> +5 IPCSR 3ème cl.)
<b>Autres transformations</b>					
	Transformation d'attachés de l'Équipement en administrateurs civils	0,062372	0,000000	<b>0,062372</b>	Calcul budgétaire de la transfo : - 8 APAC 1 ; -4 APSD 1 -> +12 adm. civils
<b>SOUS-TOTAL TRANSFORMATIONS</b>		<b>1,036464</b>	<b>0,107537</b>	<b>1,144002</b>	
<b>Sous-total TRANSFO et PYRAMIDAGES</b>		<b>3,637583</b>	<b>0,107664</b>	<b>3,745248</b>	

-----  
Mesures catégorielles

Effectif budgétaire 2005	Intitulé de la mesure proposée	Scénario catégoriel final		Coût de la mesure	Observations
		SCU, Mer, Tourisme	Logement		
<b>SYNTHESE DES MESURES CATEGORIELLES DEMANDEES AU TITRE DU PLF 2006</b>					
	Mesures transversales	1,607563	0,054578	1,662141	
	Mesures concernant les catégories A	4,338307	0,529330	4,867637	
	Mesures concernant les catégories B	2,871476	0,155124	3,026600	
	Mesures concernant les catégories C	9,815698	0,214114	10,029812	
	Mesures de transfo-pyramidages	3,637583	0,107664	3,745248	
	<b>Total des demandes catégorielles PLF 2006 :</b>	<b>22,270628</b>	<b>1,060810</b>	<b>23,331438</b>	
	<b>Total des demandes catégorielles PLF 2006 y/c Mer :</b>	<b>22,270628</b>	<b>1,060810</b>	<b>23,331438</b>	
<b>SUJETS DIVERS</b>					
Env. 8000 potentiels	Indemnité spéciale de mobilité	9,000000	0,000000	9,000000	
	<b>Total enveloppe Sujets divers</b>	<b>9,000000</b>	<b>0,000000</b>	<b>9,000000</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>31,270628</b>	<b>1,060810</b>	<b>32,331438</b>	
Enveloppe destinée aux catégories A et B (y/c pyramidage et transformations)		10,269190	0,768655	11,037845	
Enveloppe destinée à la catégorie C (y/c pyramidage et transformations)		12,001438	0,292155	12,293593	